

LA VILLE DE BOURGES S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

GUIDE PRATIQUE



REJOIGNEZ-NOUS SUR



THE SORORITY





Yann GALUT
Maire de Bourges

NON AU HARCÈLEMENT DE RUE !

80 % des femmes dans notre pays disent avoir été victimes de harcèlement de rue et 85% se disent préoccupées par un risque d'agression sur l'espace public.

Ce n'est pas tolérable, et notre rôle est d'agir pour lutter contre ces délits.

Nous avons une responsabilité politique et morale à protéger les femmes à Bourges.

Le harcèlement de rue n'est pas une fatalité, c'est un fléau contre lequel nous devons agir à tous les niveaux.

Nous avons ainsi mis en place des actions très concrètes avec notamment la sensibilisation à l'égalité dès le plus jeune âge avec le programme « Bâtisseuses et bâtisseurs de l'égalité filles-garçons », la formation spécifique des agents de la police municipale, le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection.

Nous avons également initié un partenariat avec The Sorority Foundation, une communauté d'entraide citoyenne réunie autour d'une application mobile gratuite et nous avons mis à disposition des Berruyères des porteclés équipés d'alarmes individuelles.

Nous voulons construire une culture du respect sur l'espace public. C'est essentiel.

Les Berruyères doivent pouvoir se déplacer sur l'espace public en toute sérénité, en toute liberté et en toute sécurité.

Vous pouvez compter sur notre engagement constant pour lutter contre toutes les formes de discrimination.



Magali BESSARD
Maire-Adjointe, déléguée à la santé et à l'égalité femmes-hommes

« Aller et venir librement, se sentir à sa place, en sécurité, à toute heure, dans toute la ville, et dans le tenue de son choix ; c'est un droit. Or les femmes, dès l'adolescence, font trop souvent l'expérience du sentiment d'insécurité dans la rue et les transports. Les comportements sexistes, homophobes, ne sont pas tolérables à Bourges, comme ailleurs. C'est pourquoi, en continuité de la politique que nous menons en faveur de l'égalité femmes-hommes, et de prévention des violences sexistes et sexuelles, nous avons décidé d'agir en activant différents dispositifs. Ce guide est un outil qui vient compléter notre action. Que l'on soit victime ou témoin, il comporte des informations pratiques, des adresses et des numéros utiles. »

Afin de lutter contre le harcèlement dit « de rue », la Ville de Bourges, dans le cadre de sa politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes a choisi d'élaborer ce guide pratique à destination des victimes mais également des témoins et des auteurs de harcèlement sexiste dans l'espace public.

....

SOMMAIRE

- Définition du harcèlement de rue P.3
- Les différentes formes de harcèlement de rue P.4-5
- Les chiffres P.6
- Ce que dit la loi P.7
- Vous êtes témoins P.8
- Vous êtes victimes P.9
- Les conséquences du harcèlement P.10
- Ne restez pas seule ! P.11
- La boîte à outils P.12-14

DÉFINITION

Le harcèlement sexiste dans l'espace public souvent appelé harcèlement de rue, réfère à :

||

TOUT PROPOS OU COMPORTEMENT À CONNOTATION SEXUEL OU SEXISTE QUI, SOIT PORTE ATTEINTE À SA DIGNITÉ EN RAISON DE SON CARACTÈRE DÉGRADANT OU HUMILIANT, SOIT CRÉÉ À SON ENCONTRE UNE SITUATION INTIMIDANTE HOSTILE OU OFFENSANTE SIFFLEMENT, COMMENTAIRE SUR LE PHYSIQUE, OU LA TENUE, RAPPROCHEMENT PHYSIQUE, INSULTES... ||

Ce concept englobe les gestes et regards obscènes, agressions ou tentatives d'agressions sexuelles, attouchement et filatures dans l'espace public ou semi-public (rue et / ou transports).

Ces actes, souvent banalisés, pèsent lourdement sur le quotidien des femmes en les amenant à éviter certains lieux, voire à limiter leurs déplacements.

Pour celles ou ceux qui ne l'ont pas subi, le harcèlement de rue est souvent confondu avec la drague.

Différencier les deux est simple : la drague renvoie à une sorte de séduction dans laquelle une personne en approche une autre afin de la charmer avec politesse et respect. Cela peut aboutir à un échange sympathique, si le ou la destinataire est réceptive ou intéressée. Si ce n'est pas le cas la personne ayant fait la tentative poursuit sa route.

Si elle insiste en ignorant le refus exprimé verbalement ou par l'attitude, et, le non consentement de la personne, il y a harcèlement.



Les victimes de harcèlement ou d'agression ne détestent pas les hommes

Elles souhaitent uniquement être respectées lorsqu'elles sont dans des espaces publics, au travail, à l'école ou à la maison. Il ne s'agit donc pas de partir en guerre contre un genre mais de lutter contre le fléau du harcèlement.

Le harcèlement n'est pas un compliment

C'est une agression et une atteinte à la personne. Les menaces, insultes, attitudes dominantes et gestes déplacés n'ont aucun point commun avec un échange mutuel, respectueux et consenti.

Le physique du harceleur ne rend pas une agression moins grave ou « plus agréable »

En outre, les hommes grands et musclés ne sont pas les seuls à pouvoir réagir. Si vous êtes témoin, des techniques sans danger peuvent être mises en place, quel que soit votre sexe ou votre corpulence.

L'âge ou le physique de la personne ne sont pas des facteurs déterminants

Un.e adolescent.e peut ainsi être autant importuné.e qu'un.e trentenaire, qu'une personne maquillée ou non, en jogging ou en jupe, ronde ou mince.

personne n'aime qu'on lui manque de respect ou qu'on ignore ses limites

Certain.es l'expriment avec colère, d'autres pas. Il n'est en aucun cas question de faiblesse ou « d'hystérie ».

REGARDS INSISTANTS

A la différence d'un simple regard, les regards insistants sont fixés sur une ou plusieurs personnes, et/ou sur une ou plusieurs parties du corps dans le but de provoquer un sentiment de malaise.

APPROCHE VERBALE

Cette situation commence généralement par un simple échange verbal tel que : « *où se trouve le jardin public ?* » suivi de questions de plus en plus insistantes et intimes : « *vous habitez près d'ici ? Vous êtes seule ? Célibataire ?* »

Si l'interpellé.e est mal à l'aise ou ne souhaite plus répondre mais que les questions continuent on parle de harcèlement et non de drague.

LES DIFFÉRENTES FORMES

FILATURE *(stalking)*

En anglais le stalking désigne le fait d'être suivi de manière ponctuelle ou répétitive lors de ses déplacements sur une distance plus ou moins longue. Le stalker peut être un ou une totale inconnue, une connaissance lointaine ou même un.e proche.

Cette attitude est intimidante et menaçante.

INJURES PUBLIQUES

Les injures sont une suite de paroles violentes et/ou offensantes, une expression outrageante ou méprisante, non précédée d'une provocation.

Elles peuvent être accompagnées de menaces.

EXHIBITIONNISME

L'exhibition sexuelle est le fait d'imposer au regard un comportement obscène effectué sur soi-même (masturbation, exhibition du sexe ou partie jugée sexuelle) ou sur autrui (rapports sexuels) dans un lieu visible de tous.

FROTTEURISME

Les frotteurs profitent de la foule ou les transports en commun pour se coller à leur victime. Ces actes peuvent prendre diverses formes : des frottements insistants à travers les vêtements jusqu'à la masturbation en contact direct avec les vêtements ou la peau.

DE HARCÈLEMENT DE RUE

AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLS

Quiconque se rend coupable d'actes de nature sexuelle (toucher ou caresser le sexe, les cuisses, la poitrine, ...) sur une personne sans son consentement, par une manipulation émotionnelle, par du chantage, ou par contrainte physique, commet une agression sexuelle.

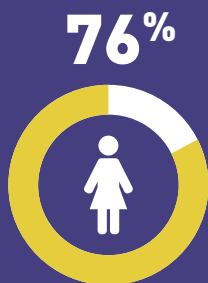
QUELQUES CHIFFRES*

Source : Ministère.gouv – IPSOS - fil santé jeune

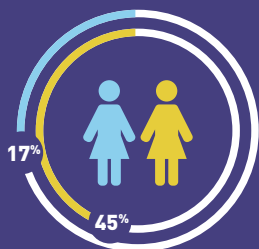


1 femme sur **3**

a été victime d'au moins une situation de harcèlement sexuel dans un lieu public en France, en 2020.



des Françaises ont déjà été suivies dans la rue...



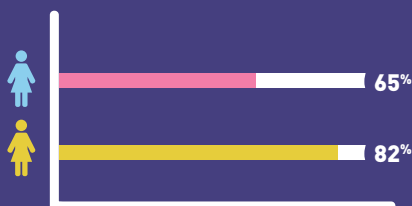
La majorité des victimes d'outrages sexistes ont entre 18 et 30 ans (45 %) et 17 % sont mineures.

91%

Les victimes d'outrages sexistes enregistrées sont majoritairement des **femmes**



en 2019 et en 2020



A l'échelle nationale, 65% des femmes de moins de 15 ans et 82% des moins de 17 ans ont déjà subi du harcèlement de rue !

20%



Les transports en commun concentrent près de 20 % des outrages sexistes enregistrés.

Les deux types d'agression les plus communs étaient les sifflements ou gémissements et les regards insistants et/ou à connotation sexuelle.

CE QUE DIT LA LOI

La loi du 3 août 2018 caractérise le harcèlement de rue comme un délit « d'outrage sexiste » passible d'une amende.



Depuis le 1^{er} avril 2023, l'outrage sexiste et sexuel relève dorénavant des contraventions de 5^{ème} classe selon le Code Pénal – article R625-8-3.

DELIT	PEINE ENCOURUE	
Outrage sexiste et sexuel Sifflements, propos sexistes, questions intrusives, commentaires sur le physique ou la tenue vestimentaire...	CONTRAVENTIONS DE 5 ^{ème} CLASSE Jusqu'à 3 750€ (dans certaines circonstances)	
Injure publique, menace Insultes, intimidations...	EMPRISONNEMENT 6 mois	CONTRAVENTION 22 500€
Exhibition / voyeurisme Filmer des parties intimes à l'insu de la personne, masturbation en public...	EMPRISONNEMENT 1 an	CONTRAVENTION 15 000€
Harcèlement sexuel Avances sexuelles, gestuelle obscène, exposition à des images pornographiques...	EMPRISONNEMENT 2 ans	CONTRAVENTION 30 000€
Agressions sexuelles sans pénétration Baisers forcés, mains aux fesses, frottements...	EMPRISONNEMENT 5 ans	CONTRAVENTION 75 000€
Viol Pénétration sexuelle subie sous violence, contrainte, menace ou surprise...	15 ans de réclusion criminelle	



VOUS ÊTES TÉMOINS

Nous avons tous et toutes été témoins de scènes de harcèlement sexiste, à différents degrés et sous différentes formes. Nous pouvons intervenir, grâce à quelques réflexes de base et des gestes simples.

VOUS POUVEZ :



- PROPOSER À LA VICTIME DE L'ACCOMPAGNER POUR DÉPOSER PLAINTÉ
- VOUS RAPPROCHER, ET DEMANDER À LA PERSONNE EN DIFFICULTÉ SI ELLE A BESOIN D'AIDE
- FAIRE DIVERSION EN VOUS ADRESSANT AU HARCELEUR, OU VOUS INTERPOSER
- IMPLIQUER LES PERSONNES AUTOUR DE VOUS ET LES ASSOCIER À VOTRE DÉMARCHE

LES BONS RÉFLEXES POUR RÉAGIR :

• FAITES DIVERSION

L'objectif est de distraire l'agresseur pour permettre la fuite de la victime. Vous pouvez par exemple détourner l'attention de l'agresseur en lui posant une question "EXCUSEZ-MOI, POUVEZ-VOUS ME DIRE COMMENT REJOINDRE LA GARE ?". Vous pouvez interrompre l'agression et permettre à la victime de repartir avec vous en faisant semblant de la connaître "CHLOÉ !!! ÇA FAIT LONGTEMPS, QU'EST-CE QUE TU DEVIENS?"

• COLLECTEZ DES PREUVES

Si les conditions de sécurité sont suffisantes pour vous et la victime, vous pouvez prendre des photos ou filmer la scène. Déclarez clairement la date et le lieu. Notez tous les éléments qui pourraient faciliter l'identification de l'agresseur (plaque d'immatriculation, signe distinctif...). Ces preuves sont à remettre à la victime et **ELLE SEULE** peut décider de leur utilisation.

• SOUTENEZ LA VICTIME

Que vous ayez réagi ou non sur le moment de l'agression, il est important que la victime, possiblement en état de choc, se sente soutenue. Vous pouvez lui demander si elle souhaite appeler quelqu'un, lui proposer de l'accompagner jusqu'à un lieu sûr ou jusqu'au poste de police... Dans tous les cas, évitez tout propos qui conduirait à culpabiliser la victime "VOUS N'AURIEZ PAS DÛ COMMENCER À LUI RÉPONDRE"...



VOUS ÊTES VICTIMES

N'hésitez pas à déposer plainte. Vous pouvez demander à un témoin de vous accompagner pour vous soutenir.

VOUS POUVEZ :

- **SIGNIFIER VOTRE REFUS AVEC FERMETÉ**
Indiquez au harceleur ce qui vous gêne, dites-lui ouvertement **NON**
- **ALERTER LES PERSONNES AUTOUR DE VOUS**
Notamment les agent.e.s de la police municipale, les conducteur.trice.s de bus
- **VOUS DÉGAGER DE LA SITUATION DE PROXIMITÉ PHYSIQUE QUI VOUS EST IMPOSÉE**

Vous n'êtes pas la seule à subir ces comportements

Vous n'êtes pas coupable aucune tenue, aucune attitude ne justifie le harcèlement de rue

- **GARDEZ VOTRE CALME POUR RÉAGIR DE MANIÈRE ADÉQUATE**

Face à une situation de danger, le stress peut nous amener à paniquer voire à être tétanisée. Le premier réflexe dans cette situation est de respirer profondément et calmement. Cela vous aidera à canaliser vos émotions et détendre vos muscles pour être en capacité de trouver une solution.

- **PARLEZ FORT AVEC UNE VOIX CLAIRE ET ASSURÉE POUR EXPRIMER VOTRE REFUS**

Si vous choisissez de répliquer pour faire cesser la situation de harcèlement/agression, tenez-vous bien droite, ne souriez pas, parlez fort et calmement. Évitez les insultes ou les propos qui feraient monter la tension. Ne rentrez pas dans une discussion. Ne vous excusez pas. Exprimez clairement votre refus **"NE ME SIFFLEZ PAS C'EST DU HARCÈLEMENT"**, **"ÉLOIGNEZ-VOUS"...**

- **IMPLIQUEZ LES TÉMOINS**

Les témoins de la situation peuvent hésiter à intervenir pour plusieurs raisons (ne mesurent pas la gravité de la situation, peur...). Lorsque vous interpellez des témoins, adressez-vous clairement à telle ou telle personne **"VOUS, LE MONSIEUR AVEC LA VESTE BLEUE"** et exprimez votre attente **"ALERTEZ LA CONDUCTRICE" "APPELEZ LA POLICE"...**



VICTIME ou TÉMOIN EN CAS D'URGENCE

- Appelez les secours
- Faites appel aux agent.e.s présents dans les transports, dans la rue ;
 - Pour les personnes sourdes, malentendantes et/ou ayant des difficultés à parler, envoyez un SMS au 114

LES CONSÉQUENCES POSSIBLES

PEUR DE L'AUTRE

Cauchemars, stress post traumatique, tremblements, perte d'appétit.

ESTIME DE SOI

Injures ou phrases violentes nuisent au bien-être et à l'intégrité.

COLÈRE INTÉRIORISÉE

Émotion, peur, culpabilité, rumination mentale, difficultés dans les rapports sociaux.

STRATÉGIE D'ÉVITEMENT

Modifier son trajet ou son comportement pour préserver sa sécurité

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

Adapter son comportement et sa tenue en fonction des lieux pour préserver sa sécurité



NE RESTEZ PAS SEUL.E !



EN PRIORITÉ

Mettez-vous en sécurité et ne restez surtout pas seul.e

- Si vous êtes seule au moment des faits, trouvez du soutien auprès des agent.e.s de la police nationale ou municipale et des agent.e.s présents.es dans les transports en commun, entrez dans un commerce ou dans une autre structure ouverte au public.
- Contactez des personnes de confiance pour venir vous retrouver.

ENTAMEZ LES DÉMARCHES

Pour faire valoir vos droits dès que possible

- En tant que victime, les démarches liées au dépôt de plainte peuvent faire peur ou rebuter. Pourtant, plus vous les entamerez rapidement plus vous aurez des chances de collecter les preuves nécessaires à identifier et condamner l'agresseur (constats des blessures, durée limitée de conservation des vidéos...). Des services spécialisés existent pour vous aider, vous conseiller et vous guider dans ces démarches.

LA BOITE À OUTILS

QUI DOIS-JE APPELER ?

Le 17 – Police Secours

Les numéros d'urgence sont des **services gratuits, disponibles 24h/24 et 7j/7**, permettant aux victimes d'être secourues et aux témoins de signaler une agression efficacement et rapidement.

Pour que la demande soit traitée de la façon la plus efficace possible, il est nécessaire de fournir à votre correspondant les informations les plus précises possibles :

- **Qui je suis** : victime, témoin ?
- **Où je suis** : adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir ?
- **Pourquoi j'appelle** : motifs précis de l'appel ?

Les sourds, malentendants et personnes ayant des difficultés à parler, victimes ou témoins, **peuvent envoyer un SMS au 114.**

La première démarche à effectuer est le dépôt de plainte :

- Auprès des services de la **Police Nationale**
- Ou en écrivant directement au **Procureur de la République** :
Tribunal judiciaire - 8, rue des Arènes - 18000 Bourges

DES PROFESSIONNEL·LE·S PEUVENT VOUS AIDER

ECOUTE ET ACCOMPAGNEMENT

- **Le Service d'Aide aux Victimes (S.A.V.I.)** de l'association **Le Relais**
Information, soutien, écoute et orientation avant, pendant et après la procédure pénale. Accompagnement lors du dépôt de plainte.
Service gratuit et confidentiel.

12 place Juranville, 18000 Bourges - 02 48 65 66 24

Le service est ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

- **AVIF 18 – association Relais Enfance et Famille**

Soutien psychologique aux personnes victimes de violences,
aussi bien les adultes que les enfants.

2 rue du Pré Doulet, 18000 Bourges – 02 48 70 02 72

www.relaisenfancefamille.fr

- **Association Addictions France - CSAPA et MDA**

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et Maison des adolescents (MDA)

accueil individuel-entourages et enfants-adolescents

Dispositifs : Violence Intra Familiale et Maraudes en milieu festif

ANPAA - 16 boulevard Juranville - 18000 Bourges

02 48 70 79 79

Heures d'ouverture : lundi : 8h30 à 17h - mardi : 8h30 à 19h30

mercredi : 8h à 17h - jeudi : 9h à 17h - vendredi : 8h30 à 17h

(standard sur répondeur jusqu'à 12h)

INFORMATION JURIDIQUE - ACCÈS AUX DROITS

- **CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles)**

6B rue du Pré Doulet, 18000 Bourges

02 48 24 00 19 (confidentiel, anonyme et gratuit)

- **CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)**

Lieu d'information et d'écoute pour connaître ses droits et obligations, et, sur les moyens de faire valoir ses droits. Le CDAD permet également aux personnes disposant de ressources modestes, de bénéficier d'un bon de consultation gratuit auprès d'un.e professionnel.le du droit.

www.tatout18.info

Ses permanences :

Palais de justice de Bourges - 8 rue des Arènes, 18000 Bourges

02 48 68 33 83 (sur rendez-vous)

APPELEZ LE 39 19 VIOLENCES FEMMES INFO

(appel anonyme et gratuit)

ENFANCE ET JEUNESSE

Trois numéros de téléphone gratuits et anonymes
accompagnement, conseil, orientation

• **A la Maison : 119** • **A l'école : 3020** • **Cyber-harcèlement : 3018**

• **www.commentonsaime.fr**

Tchat anonyme à destination des jeunes 16-25 ans

Site ressource créé par les jeunes pour les jeunes

sur toutes les questions autour de l'amour

En parler avec sa famille, ses ami.e.s, une personne de confiance...
un.e référent.e adulte

08 10 10 81 35 SOS HOMOPHOBIE



TRAIN

Les usager.ère.s, victimes ou témoins, peuvent formuler leur demande de secours depuis **un train en marche en appelant le 31 17**.

Les opérateurs et opératrices parviennent à localiser le train d'où provient la requête en utilisant les outils de suivi des circulations ferroviaires et en dialoguant avec leur interlocuteur ou interlocutrice.



BUS DE VILLE DU RÉSEAU AGGLOBUS

La vidéo surveillance, avec des caméras embarquées dans les bus.

Les images sont consultables par les forces de l'ordre **dans un délai de 4 jours, sous condition d'avoir déposé plainte**. En cas de rendez-vous au commissariat ultérieur à 4 jours, vous pouvez néanmoins **demande la conservation des images auprès d'Agglobus au 02 48 50 82 82**.

Un bouton d'appel est à disposition des conducteurs.trices pour alerter la base centrale qui détache les contrôleurs et les forces de police. Les **managers.euses d'exploitation** interviennent dans les situations conflictuelles et sont équipés.ées de caméra piéton. Ces derniers.ères sont formés.ées à réagir au harcèlement.

CONTACTS VILLE DE BOURGES

Florence MORIN

Coordonnatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Direction Générale des Services

02 48 57 81 21

clspd@ville-bourges.fr

Jacqueline AZUAR

*Chargée de mission
Egalité Femmes Hommes*

Direction Prévention Santé

02 48 57 83 08

Jacqueline.azuar@ville-bourges.fr

COURS ET STAGES DÉCOUVERTES DE SELF-DÉFENSE

Renseignements auprès des clubs sportifs :

MARTIAL ATTITUDE ACADEMY

(à Bourges &
Saint Germain Du Puy)
jiujitsubresilien18@gmail.com

BOURGES SELF DÉFENSE ARTS MARTIAUX

(Gymnase Jean Brivot
Avenue Rolland Garros -
Bourges)

bsdam.cher@gmail.com

06 10 70 30 69

 [wassila.roi](https://www.facebook.com/wassila.roi)

FIRE FIGHT BOURGES

(Gymnase Yves du Manoir
71, rue de Turly - Bourges)

firefightbourges@yahoo.com

LA VILLE DE BOURGES S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

ET ADHÈRE À



THE SORORITY

RÉSEAU DE PROTECTION ET D'ENTRAIDE
FACE À TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES

RÉACTIVITÉ

En cas de danger, peu importe où vous vous trouvez (dans la **rue**, dans les **transports en commun**, au **bureau**, en **soirée**, à la **maison** ou en **voyage**) à n'importe quel moment : vous pouvez **déclencher l'alerte** pour demander de l'aide. **Vous n'êtes jamais seul.e**. Dans la **minute** qui suit le déclenchement de l'alerte, **en moyenne 10 prises de contact** sont observées (**3/4 par appels téléphoniques**, le reste via le chat).

EFFICACE

Plus de 900 000 téléchargements ont été enregistrés depuis 2020 (processus de vérification des profils - **conformité RGPD**), avec plus de **270 000 profils vérifiés** et validés, parmi lesquels plus de **17 000 personnes proposent un lieu sûr pour fuir** au plus vite et se mettre en sécurité.

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ

Suite à une enquête interne sur nos actions : **+94 % des personnes utilisatrices ont répondu que THE SORORITY leur permet de se sentir d'avantage en sécurité dans la rue et les transports**. Peu importe où vous êtes. À n'importe quel moment. **Vous n'êtes jamais seul.e**.

LA VILLE DE BOURGES S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE



BOURGES



ET ADHÈRE À



THE SORORITY

**RÉSEAU DE PROTECTION ET D'ENTRAIDE
FACE À TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES**

REJOIGNEZ-NOUS !

